

Programme élections fédérales 2023

Le PDC est devenu Le Centre. Si notre nom a changé, nos valeurs demeurent : nous continuons à défendre la liberté, la solidarité et la responsabilité qui placent l'humain au centre de l'action politique.

Portés par des convictions fortes, nous refusons toute forme de dogmatisme stérile. A l'heure de la polarisation des débats, nous souhaitons créer les équilibres nécessaires au fonctionnement du pays pour le bien de sa population.

Attachés au principe de subsidiarité, nous croyons au fédéralisme qui permet d'être au plus près des réalités du terrain et de répondre de manière concrète à l'évolution des enjeux contemporains et aux attentes de la population.

Nos valeurs nous conduisent à agir en faveur d'une société plus respectueuse de la dignité humaine par une politique de justice sociale ambitieuse, en particulier en matière de formation.

Nous considérons que la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique sont une priorité absolue pour garantir nos conditions de vie et celles des générations futures.

Parti des familles et de la classe moyenne, nous poursuivons notre engagement pour favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et redonner à la classe moyenne un vrai pouvoir d'achat en agissant à travers la fiscalité, l'indexation complète des rentes AVS, des prestations complémentaires et la réduction des coûts des primes d'assurance maladie par une politique de contrôle des coûts.

Nous défendons la liberté d'entreprendre et une économie forte qui bénéficie à l'ensemble de la collectivité. Le tissu économique de notre pays doit être soutenu et valorisé, particulièrement ses PME et ses entreprises innovantes, tout en lui redonnant du sens, notamment en lien avec les évolutions de l'économie numérique.

Nous considérons enfin que l'ouverture au monde de la Suisse, le maintien de relations fortes et approfondies avec l'Union européenne et une politique de neutralité active et ambitieuse sont essentielles dans le contexte géopolitique actuel.

Axe 1 : Pouvoir d'achat, économie, formation et emploi

Redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne et aux familles

Notre pays fait face à une inflation jamais connue depuis plus de vingt ans, de l'ordre de 3% sur un an. Alimentée par l'augmentation des prix de l'énergie, cette situation devrait encore perdurer ces prochains mois. Ainsi, nous souhaitons que la question du pouvoir d'achat devienne une vraie priorité politique en Suisse pour alléger le fardeau qui pèse sur les familles de la classe moyenne. Pour ce faire, il est nécessaire d'agir sur trois axes : la fiscalité, les coûts de la santé et l'indexation complète des rentes à l'inflation.

Fiscalité des couples mariés

Aujourd'hui les couples mariés sont également discriminés en matière d'impôts. En effet, leurs revenus sont additionnés lors du calcul de l'impôt fédéral. Environ 1'400'000 personnes mariées tombent ainsi dans une tranche d'imposition plus élevée que les non-mariés. Elles paient alors plus d'impôts fédéraux, alors qu'elles ont le même revenu.

Nos mesures :

1. Introduire le modèle du calcul alternatif de l'imposition. L'administration fiscale procédera alors à deux calculs pour les couples mariés :
 - Le calcul habituel de l'imposition commune des époux ;
 - Un calcul alternatif sur la base d'une imposition séparée des conjoints, comme c'est le cas pour les personnes non-mariées.

Les couples mariés ne paieront au final que le montant d'impôt le moins élevé. C'est une solution pragmatique et équitable. Les deux calculs se feront sur la base d'une seule déclaration d'impôts.
2. Supprimer l'imposition sur la valeur locative pour les résidences principales.

Les coûts de la santé

La classe moyenne est la catégorie la plus exposée à l'augmentation des primes d'assurance maladie. En 2024, les primes devraient progresser de l'ordre de 6% au niveau national. Cette situation est intenable. C'est la raison pour laquelle, nous militons pour une refonte complète du système de santé afin d'agir sur les causes de l'augmentation incontrôlée des coûts de la santé.

Nos mesures :

1. L'inscription d'un frein aux coûts dans la Constitution pour obliger les acteurs de la santé à prendre des mesures, afin que les coûts de la santé n'augmentent pas plus fortement que les salaires.
2. Renforcer la surveillance des caisses maladie en dotant l'OFSP de moyens de contrôle indépendants des caisses ;
3. Améliorer la transparence du processus de calcul des primes de l'assurance obligatoire ;
4. Favoriser le développement des réseaux de soin ;
5. Augmenter la part fédérale à la réduction individuelle des primes (subsidés d'assurance maladie) en complément à la part des cantons ;
6. Autoriser les cantons à pouvoir créer une caisse maladie de compensation cantonale.
7. Mettre en œuvre l'initiative sur les soins infirmiers, afin d'améliorer les conditions de travail du personnel soignant et leur permettre d'assurer des soins de qualité.

Indexation des rentes

Le Centre s'engage pour une indexation complète des rentes à l'inflation quand celle-ci dépasse les 2,5%. Il souhaite enfin rétablir l'égalité pour les couples mariés en matière d'AVS.

Nos mesures :

1. Adaptation complète des rentes (AVS et Ai) en cas d'inflation supérieure à 2,5% ;
2. Une rente AVS équivalente à deux parts pleines (200%) contre 150% aujourd'hui pour les couples mariés.

Formation et emploi

La Suisse a sans doute l'un des meilleurs systèmes de formation du monde : la qualité de nos universités, de nos hautes écoles et des filières d'apprentissage n'est plus à démontrer. La formation représente le socle sur lequel nous avons bâti la prospérité de notre pays. Cependant, aujourd'hui, avec un marché du travail en perpétuelle transformation et pour répondre efficacement aux enjeux de la numérisation, la formation doit être repensée sur la durée : non plus uniquement durant les vingt-cinq premières années de la vie mais tout au long du parcours professionnel.

Renforcer la place académique

Nous voulons renforcer place académique de notre pays. Notre matière grise est notre seule ressource. La recherche et le développement du capital humain sont le principal levier de croissance de notre pays.

Nos mesures :

1. Réintégrer les programme Horizons 2020 et Erasmus + en stabilisant notre relation avec l'Union européenne ;
2. Développer les hautes écoles dans les secteurs du numérique, de la transition environnementale et de la santé ;
3. Valoriser les filières d'apprentissage nécessaires à la transition écologique et numérique ;
4. Favoriser le développement de l'immersion linguistique en encourageant la mise en place d'un séjour en Suisse d'un semestre avant la maturité afin de maîtriser une seconde langue (allemand, italien) et en soutenant des programmes d'échanges fédéraux de professeurs (entre la Suisse romande et la Suisse alémanique) pour promouvoir la mobilité des enseignants qui souhaitent renforcer leurs compétences linguistiques.

Apprentissage et formation académique : assurer des débouchés professionnels

Nous sommes convaincus que la filière professionnelle offre une formation d'excellence avec la garantie de trouver un emploi par la suite, notamment dans des secteurs d'avenir en lien avec la transition écologique et numérique. C'est pourquoi, nous considérons qu'il est nécessaire de mieux accompagner les entreprises formatrices dans l'encadrement des jeunes en formation. Dans le domaine académique et des Hautes écoles, nous souhaitons également améliorer l'employabilité des étudiants afin de faciliter le passage des années d'études au monde professionnel.

Nos mesures :

1. Créer un contrat de travail pour étudiants qui favorise leur intégration avec leur future branche professionnelle (baisse des charges pour les entreprises).

Étendre l'offre de formation continue

Avec son réseau de Hautes écoles, la Suisse doit développer son offre de formation vers les employés de 40 et 50 ans en leur permettant d'élargir leurs sphères de compétences et leur employabilité, et pour qui les possibilités de formation continue sont à la fois trop réduites et chronophages.

Nos mesures :

1. Développer une offre de formations continues au sein de l'Université et des HES avec des possibilités de formation adaptées et personnalisées ;
2. Soutenir la formation continue au sein des associations professionnelles et des entreprises ;
3. Augmenter la part de financement fédéral aux programmes de formation continue.

Économie

Le Centre défend une politique économique reposant sur une croissance durable et qualitative. Nous sommes attachés à la liberté économique, pilier central de l'économie sociale de marché et défendons la libre-entreprise et la capacité de chacune et chacun de créer, innover, et produire en veillant à maintenir des conditions-cadres favorables au développement économique et à l'attractivité du canton.

Transformation de l'économie

Économie et durabilité ne s'opposent pas. Une économie durable est créatrice d'emplois, de richesse et de bien-être pour l'ensemble de la population. Elle est essentielle pour préserver à la fois notre prospérité et nos conditions de vie.

Nos mesures :

1. Favoriser la réparation des objets ainsi que leur réemploi et revoir la gestion des déchets afin que ceux-ci soient également considérés comme une ressource ;
2. Soutenir par des dispositifs fiscaux les entreprises œuvrant à la transition écologique ;

Soutien aux PME

Nous nous engageons en faveur d'une économie dynamique et résiliente, dans un contexte d'incertitudes et de changements de paradigme tels que la raréfaction des matières premières ou la pénurie d'énergies. Nous soutenons les petites et moyennes entreprises qui forment la majorité du tissu économique suisse et voulons leur permettre d'être compétitives. Considérant la conjoncture difficile post-Covid et devant le surendettement de nombreuses petites et moyennes entreprises, en particulier les commerçants, qui peinent à s'acquitter de leur dette Covid, nous voulons reconsidérer les conditions de remboursement.

Nous voulons favoriser un cadre légal souple capable de s'adapter rapidement aux transformations du secteur économique soumis aux effets de la transformation numérique, de la robotisation et de la transition écologique. Nous entendons aussi alléger la charge administrative des entreprises en améliorant les processus partout où c'est possible.

Face à l'augmentation des difficultés rencontrées dans le recrutement de main-d'œuvre, il est par ailleurs nécessaire de développer des programmes de formation continue tout au long de la vie professionnelle et de valoriser l'apprentissage en entreprise. Dans le cadre de la transition énergétique, nous entendons ainsi faciliter l'accès aux formations des métiers du bâtiment, de même que face à la digitalisation des activités, nous voulons promouvoir le savoir-faire numérique.

Nous nous engageons en faveur de l'innovation en soutenant les dispositions normatives favorables au développement de jeunes entreprises et Start-up notamment en matière de financement. Nous considérons enfin que les accords bilatéraux avec l'Union européenne sont essentiels au développement économique de la Suisse. Nous soutenons donc une politique ambitieuse d'accès au marché de l'UE pour nos entreprises.

Nos mesures :

1. Alléger le fardeau bureaucratique qui pèse sur les PME ;
2. Poursuivre la numérisation des services de la Confédération dans le but d'alléger la charge administrative des entreprises ;
3. Aménager le remboursement des prêts COVID des entreprises ;
4. Accompagner davantage les entreprises en matière d'innovation par des dispositifs fiscaux adaptés ;
5. Développer une politique de formation ciblée répondant aux besoins des entreprises ;
6. Soutenir toutes mesures visant à revaloriser les formations duales, l'apprentissage et la formation continue, notamment chez les 50 ans et plus ;
7. Renforcer le principe : un salaire égal pour un travail égal, afin que l'équité salariale entre hommes et femmes soit enfin garantie ;
8. Soutenir des mesures efficaces contre le dumping salarial et le travail au noir, afin que chacune et chacun d'entre nous puisse compter sur un emploi sûr et des conditions de travail équitables ;
9. Développer une plus grande flexibilité en matière de télétravail et d'horaire ;

Conciliation vie familiale et professionnelle

Le Centre s'engage pour une véritable politique de conciliation de la vie familiale et professionnelle.. Nous défendons une meilleure flexibilité dans le monde du travail avec notamment la mise en place d'un congé parental fédéral, flexible tant pour les employés que pour les employeurs.

Si la politique de la petite enfance est du ressort des cantons, la Confédération doit s'engager financièrement de manière beaucoup plus forte dans le soutien à la création de places de crèches afin de favoriser l'intégration professionnelle complète des parents, et ce alors que notre pays fait face à une importante crise de main d'œuvre.

Nos mesures :

1. Augmenter la part fédérale de soutien aux crèches afin d'atteindre l'objectif de subventionnement fédéral de 20% par place de crèche, et un rabais de 10% pour les parents ;
2. Créer un soutien fédéral à l'accueil parascolaire;
3. Mettre en place un congé parental fédéral flexible tant pour les employés que pour les employeurs ;
4. Créer un soutien financier efficace et cohérent pour les proches aidants.

Axe 2 : Prendre soin de notre terre

Réaliser la transition énergétique, s'adapter au changement climatique et protéger notre environnement

La Nature constitue un patrimoine inestimable et irremplaçable dont dépend toute activité humaine. La protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique représentent ainsi une priorité absolue pour garantir nos conditions de vie et celles des générations futures. L'été que nous venons de vivre l'a démontré : la crise climatique n'est pas une abstraction, elle est présente quotidiennement dans nos vies. Sécheresse, canicule, événements météorologiques extrêmes, les prévisions des chercheurs se réalisent, et même plus rapidement que prévu. Face à l'urgence, nous devons adopter une approche transversale et repenser l'ensemble de nos politiques publiques à l'aune de ce défi.

Pour le relever, nous avons besoin de la mobilisation de l'ensemble de la société. Il s'agit d'un projet collectif qui doit être mené avec l'appui et la collaboration de la population et de tous les acteurs concernés. C'est pourquoi, même s'il est nécessaire d'adopter davantage de sobriété dans nos modes de vie, de production et de consommation, il ne s'agit pas de défendre une approche punitive de l'écologie basée sur les interdits et la réduction des libertés individuelles. Une telle approche ne peut que créer des clivages et ralentir la transition. Par ailleurs, les mesures en faveur du climat et de l'environnement doivent être socialement acceptables pour avoir une chance d'être mises en œuvre rapidement.

Accélération de la transition énergétique

Nous défendons et soutenons la stratégie énergétique 2050 qui vise une politique de transition rapide vers une société décarbonée. En plus de la protection du climat, nous sommes convaincus que les transformations à entreprendre pour aboutir à une société durable représentent également une opportunité d'améliorer la qualité de vie, le bien-être et la santé des citoyens ainsi qu'une opportunité de consolider sur le long terme la compétitivité et la résilience de notre économie. Par ailleurs, dans un contexte géopolitique instable, marqué entre autres par un accès plus difficile aux ressources, les énergies renouvelables nous permettent d'augmenter notre souveraineté énergétique et de sécuriser nos sources d'approvisionnement.

Nos mesures :

1. Accélérer la substitution des chauffages à énergie fossile par des installations à énergie renouvelable ;
2. Développer l'énergie solaire en exploitant le maximum du potentiel, notamment sur les bâtiments publics, comme le prévoit l'offensive solaire ;
3. Décentraliser la production énergétique : chaque maison, immeuble ou bâtiment public devrait être au minimum autonome énergétiquement ;
4. Investir dans la rénovation et l'isolation des bâtiments en soutenant le soutien financier fédéral, qui tienne compte de la situation des locataires et des propriétaires ;
5. Mettre en place de véritables filières du renouvelable (notamment dans les métiers du bâtiment) et encourager les jeunes à s'orienter dans ce domaine ;
6. Développer des avantages fiscaux pour les investissements dans les technologies propres et l'efficacité énergétique pour réduire les émissions de CO2.

Protection de l'environnement

Aujourd'hui, toutes les facettes de la biodiversité sont atteintes de manière critique : 60% des espèces ont déjà disparu depuis 1970 et 35% sont menacées. La qualité des écosystèmes et leur surface ne cessent de diminuer. La préservation, le cas échéant l'amélioration, de la qualité de l'eau du lac et de nos nappes phréatiques est une priorité pour continuer à disposer de cette ressource vitale pour tous et essentielle à la biodiversité.

Nos mesures :

1. Lutter contre la dissémination des produits phytosanitaires et autres (micro-)polluants dans l'eau, l'air et le sol ;
2. Développer une stratégie fédérale plus ambitieuse en matière de Biodiversité par le développement d'aires de protection reliées à l'échelle nationale ;
3. Réduire le gaspillage de l'eau ainsi que les principales atteintes écologiques aux eaux du lac et des rivières, afin de préserver la santé de notre population et la faune ;
4. Favoriser l'interconnectivité et la qualité des réseaux écologiques.

Une agriculture locale, nourricière et respectueuse

Aucune économie, aucune société ne peut se passer d'un secteur agricole. Nous considérons l'agriculture dans sa globalité comme ressource vivante et soumise aux aléas environnementaux. Nous la reconnaissons indispensable à l'alimentation, à la qualité de vie et à l'économie tant nationale que locale. L'agriculture contribue au maintien de l'approvisionnement en aliments sains de la population suisse ainsi qu'au maintien de la biodiversité, de l'emploi, de la formation, de la qualité du paysage et à la production d'énergie renouvelable. Nous soutenons une agriculture productive, écologique, rémunératrice et équitable. Pour maintenir une production agricole locale, il convient d'une part de préserver notre taux d'autosuffisance actuel et de veiller à une juste rémunération des exploitants et de leur personnel ; d'autre part, il faut encourager la consommation des produits agricoles locaux.

Nos mesures :

1. Soutenir une agriculture de proximité, sans OGM, respectueuse de l'environnement, rémunératrice et qui assure en priorité l'approvisionnement alimentaire du pays en maintenant le taux d'autosuffisance actuel ;
2. Garantir un accès permanent à l'eau en quantité et qualité adéquates ;
3. Simplifier les charges administratives ;
4. Favoriser la possibilité d'agritourisme (caveaux, tables et maisons d'hôtes) ;
5. Valoriser la captation de CO₂ dans l'agriculture ;
6. Garantir une retraite digne pour les femmes travaillant dans l'exploitation agricole familiale.

**Axe 3 : Mobilité,
immigration et qualité
de vie**

Transports et mobilité

Nous souhaitons développer et renforcer la politique de développement des infrastructures ferroviaires et routières notamment sur l'arc lémanique. Nous nous engageons à soutenir l'ensemble des projets de développement d'infrastructures quel qu'ils soient. Il est temps de rattraper le retard pris ces dernières décennies que ce soit en matière routière et ferroviaire.

Nos mesures :

1. Dédoubler les voies de l'Autoroute A1 (Genève-Lausanne) ;
2. Développer une deuxième liaison ferroviaire sur l'axe Genève-Lausanne ;
3. Améliorer la capacité ferroviaire et de vitesse commerciale sur l'axe Lausanne-Berne ;
4. Améliorer la connexion au réseau ferroviaire européen à grande vitesse (axe Genève-Lyon vers le sud) ;
5. Accélérer la relance du développement de la ligne ferroviaire du Tonkin (Evian-Saint-Gingolph) ;
6. Financer les premières études de la création de la diamétrale ferroviaire régionale nord (extension Léman Express) dans le cadre du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) ;
7. Inscire formellement le projet de traversée du Lac dans le message Prodes 3 (fonds pour les routes nationales).

Immigration et asile

Nous soutenons une politique d'immigration encadrée et humaine tel que le prévoit la loi actuelle en matière d'asile. Nous considérons que le droit d'asile doit être pleinement respecté en termes de moyens et de procédures. Nous sommes également attachées à la pleine participation de la Suisse à la politique européenne de l'asile (Accord de Dublin en cours de réforme).

Nous sommes également favorables à une politique d'immigration du travail qui permette à notre pays de pouvoir disposer des ressources et des talents nécessaires au développement de son économie.

Nos mesures :

1. Introduire plus de flexibilité pour les détenteurs de diplômes suisses et ressortissants d'Etats tiers en matière de permis d'établissement et de travail ;
2. Introduire la possibilité de travailler et de se former pour les requérants d'asile non admis mais non expulsables ;
3. Renforcer le soutien et l'accompagnement de la Confédération auprès des cantons ;
4. Maintenir le Statut S pour les réfugiés ukrainiens tant que la guerre perdure.

Sport

Le sport et l'activité physique participent au bien-être de l'ensemble de la population. Ils apportent de multiples bienfaits, tant sur le plan de la santé que de l'éducation. Géré et encadré bénévolement dans le pays par des centaines de milliers de membres de comités, entraîneurs et arbitres, le sport est aussi essentiel pour le maintien du lien social.

Nos mesures :

1. Augmenter la part du budget fédéral dédiée au sport ;
2. Investir dans le soutien au sport d'élite ;
3. Renforcer les mesures visant à lutter contre les abus dans le sport d'élite ;
4. Améliorer la représentation des femmes dans les fédérations sportives suisses.

Culture

La culture, tout comme le sport, joue un rôle important dans le maintien du lien social. La Suisse a la chance de bénéficier d'une scène culturelle riche et diversifiée notamment grâce à sa diversité culturelle. Cette diversité doit être renforcée et soutenue.

Nos mesures :

1. Mettre en place une véritable politique culturelle qui favorise la cohésion nationale ;
2. Développer une politique culturelle qui illustre la diversité artistique et linguistique de la Suisse par le développement d'un grand théâtre national à l'exemple des musées nationaux ;
3. Favoriser la traduction, l'édition et la diffusion de livres suisses dans les quatre langues nationales ;
4. Favoriser l'enseignement de la musique à l'école primaire en collaboration avec les écoles de musique municipales.

Cohésion nationale, égalité et lutte contre les discriminations

Nous nous engageons en faveur de la cohésion nationale. Celle-ci doit se concrétiser par une politique proactive de représentation des minorités linguistiques à tous les échelons de l'administration fédérale et aux postes à responsabilités de la Confédération.

Nous nous engageons pour concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que dans la lutte contre toutes formes de discriminations qu'elles soient basées sur les origines, le sexe, le genre, l'orientation sexuelle ou le physique.

Nos mesures :

1. Promouvoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes aux postes d'encadrement de l'administration fédérale ;
2. Promouvoir la diversité culturelle et linguistique au sein de l'administration fédérale et des grandes régions ;

3. Assurer un système de rémunération exempt de discrimination en raison du sexe ;
4. Renforcer la prévention du harcèlement sexuel ;
5. Renforcer la prévention des discriminations en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

Inclusion des personnes en situation de handicap

Nous nous engageons pour améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap notamment dans la scolarité, la formation professionnelle et sur le marché du travail.

Nos mesures :

1. Accélérer et étendre la mise en œuvre des normes permettant l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite ;
2. Faciliter l'emploi des personnes en situation de handicap.

Enjeux du digital et de la numérisation de la société

Les attaques au rançongiciels et d'hameçonnage augmentent de manière substantielle. On ne compte plus les hôpitaux, communes et entreprises victimes de cyber attaques. Le NCSC (Centre National pour la Cybersécurité) en Suisse qualifie ces risques comme majeurs. Dans le même temps, la Suisse recourt à des puissances comme la Chine pour héberger ses données numériques.

La numération de l'économie et des administrations publiques est une opportunité qui implique également des risques pour les libertés fondamentales des citoyens en Suisse. Il appartient donc au pouvoir politique d'accompagner cette prise de conscience et de mettre en œuvre plusieurs principes de base au niveau réglementaire, comme la collecte "a minima" par défaut de données personnelles.

Les autorités fédérales doivent opérer une prise de conscience et engager des actions pour pallier le risque cyber et de respect des libertés fondamentales de protection des données personnelles.

Nos mesures :

1. Renforcer la sensibilisation aux risques cyber dans l'administration fédérale ;
2. Développer les infrastructures et les technologies permettant d'assurer la souveraineté numérique de la Suisse ;
3. Préserver l'intégrité numérique par un nouvel article constitutionnel ;
4. Renforcer la lutte contre le cyberharcèlement en faisant davantage de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes, et des parents, dans les écoles.

Axe 4 : Politique étrangère et de défense, Genève internationale

Défense

Nous défendons une politique de sécurité et de défense qui réponde aux enjeux sécuritaires européens dans le contexte de la guerre en Ukraine. La Suisse doit faire sa part en matière de sécurité européenne dans le cadre d'un partenariat renforcé avec ses voisins européens et en se dotant de capacités de défense aérienne, terrestre et cyber fortes. Nous soutenons ainsi l'augmentation du budget de l'armée.

Nos mesures :

1. Soutien au rehaussement du budget de l'armée (1% du PIB d'ici à 2030) ;
2. Renforcer les capacités et les besoins matériels de l'armée ;
3. Améliorer nos capacités de défense en matière de cybersécurité ;
4. Renforcer la politique de coopération militaire avec nos voisins européens et l'OTAN ;
5. Soutien à l'autorisation de réexportation d'armes pour les pays européens concernés par la guerre en Ukraine ;
6. Renforcer l'adaptation de notre outil de protection civile et militaire aux enjeux de la crise climatique.

Politique étrangère

Nous soutenons une politique étrangère de neutralité active encadrée juridiquement par la Convention de la Haye. C'est la raison pour laquelle, nous soutenons une politique plus affirmée dans le cadre du conflit ukrainien.

Nous souhaitons également développer une politique ambitieuse en matière de développement en modernisant la direction du développement et de la coopération (DDC) et en y intégrant des acteurs économiques privés dans l'élaboration des stratégies d'action.

Nous rappelons l'attachement et l'engagement de la Suisse en faveur du droit international garant de l'ordre international post-Deuxième Guerre Mondiale. A ce titre, la Suisse ne doit pas craindre de s'engager en faveur de la promotion des valeurs de la démocratie, de droits humains et du multilatéralisme en développant une action ambitieuse au sein du Conseil de Sécurité et l'ensemble des organes des Nations Unies.

La Suisse doit enfin mener une politique commerciale favorable au libre-échange et de règles équilibrées, mais sans naïveté, notamment à l'égard de certaines grandes puissances comme la Chine.

Relations Suisse - UE

Importance de la relation bilatérale Suisse - UE

Nous réitérons notre conviction que la relation bilatérale Suisse-UE revêt une importance fondamentale pour notre pays que ce soit sur le plan économique, social, culturel, de formation et de recherche.

Genève, canton frontalier, est particulièrement concerné par l'importance que revêt cette relation notamment pour nos entreprises.

Pour un accord institutionnel avec l'UE

Nous sommes pleinement favorables à un accord institutionnel avec l'Union européenne qui respecte les principes d'intégrité de son marché intérieur et donc engage notre pays en matière de reprise dynamique du droit avec des mécanismes de contrôle en dernier recours par la Cour de justice de l'UE. Cet accord doit être accompagné d'un nouveau paquet de bilatérales III (y compris électricité). Nous considérons qu'un accord institutionnel avec l'UE ne constitue en rien un danger pour la cohésion sociale en Suisse.

La seule alternative, en cas d'échec de la stratégie du Conseil fédéral à un accord institutionnel est une adhésion à l'Espace économique européen.

Grand Genève

Nous sommes attachés à une politique transfrontalière ambitieuse étant donné les interdépendances du bassin de vie de près d'un million de personnes que constitue le territoire du Grand Genève. Nous considérons qu'il est urgent de trouver une nouvelle dynamique en matière de coopération transfrontalière en approfondissant les domaines de coopération et de « solidarité de faits » par des réalisations concrètes en matière de mobilité, de gestion de la nature et des eaux, de santé et en élargissant la coopération à la culture, au sport, à la formation et au développement économique.

Nos mesures :

1. Repenser la gouvernance du Grand Genève en lui octroyant de véritables moyens et des capacités réelles d'action par la décentralisation de certains éléments de souveraineté fédérale à une collectivité transfrontalière clairement identifiée, sur le modèle de la coopération transfrontalière que connaissent l'Alsace et le Bade-Wurtemberg entériné par le Traité d'Aix-la-Chapelle entre la France et l'Allemagne.

Genève internationale

Nous soutenons le développement de la Genève internationale qui participe au rayonnement du canton et constitue un élément central de son dynamisme et de son attractivité.

Nos mesures :

1. Mettre à disposition et améliorer y compris financièrement les infrastructures requises par les organisations internationales ;
2. Fournir les services requis par les organisations internationales, en matière de sécurité et de défense ;
3. Stimuler et encourager la collaboration entre entités fédérales et les organisations internationales ;
4. Encourager et soutenir les initiatives et projets visant à rapprocher la Genève internationale, la Confédération Suisse et les cantons.